

LABEX ENTREPRENDRE

publications

n°1 - février 2013

Dix ans d'incubation à Languedoc-Roussillon Incubation (LRI)

Dans le cadre de l'*Observatoire du chercheur-créateur d'entreprise*, le Labex Entreprendre a engagé une étude faisant le bilan de l'activité de l'incubateur LRI sur la période 2001-2011. Cette étude analyse les facteurs de succès des start-up incubées et identifie des trajectoires de développement types.

Les principaux résultats de cette étude feront l'objet de plusieurs numéros de la Lettre d'information du Labex Entreprendre. Ce premier numéro est consacré à la présentation des projets incubés.

Quels sont les profils des projets et des porteurs ? Quel est l'impact sur l'économie régionale des entreprises créées ?

La mise en place d'un *Observatoire du chercheur-créateur d'entreprise* au sein du LABEX Entreprendre

Le Labex Entreprendre s'est donné pour mission de créer et de diffuser de la connaissance sur l'acte d'entreprendre au croisement du Droit, de l'Economie et de la Gestion.

Un des programmes de recherche du Labex est centré sur un type spécifique de création d'entreprises : les entreprises issues de la recherche.

Ces dernières font l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics en raison de l'effet de levier attendu sur la croissance de ce transfert de technologie et de savoir vers l'économie.

Ce programme se propose de constituer un observatoire visant à observer et à analyser :

- Le profil de ce type de créateurs d'entreprise ;
- Le poids économique de l'activité créée ;
- Les processus managériaux et juridiques ;
- La démarche entrepreneuriale ;
- Les spécificités de l'accompagnement de ce type de projets.

Il vise également à identifier les trajectoires de développement des entreprises créées et les facteurs influençant ces trajectoires.

Le Languedoc-Roussillon : un territoire pilote dans la mise en œuvre de l'Observatoire

Pour mettre en œuvre son programme au niveau national, le Labex souhaite s'appuyer sur l'ensemble des incubateurs académiques français chargés d'accompagner ce type de projets. On dénombrait trente incubateurs fin 2011.

En raison de la proximité du Labex avec les acteurs de la région Languedoc-Roussillon, celui-ci s'est tourné en premier lieu vers l'incubateur Languedoc-Roussillon Incubation (LRI) afin d'initier son programme de recherche et d'analyser les 182 projets incubés depuis le démarrage de l'activité de cet incubateur jusqu'à fin 2011.

La région Languedoc-Roussillon se caractérise par :

- Une dynamique entrepreneuriale importante : le Languedoc-Roussillon est au premier rang des régions françaises pour le taux de création d'entreprises ;
- Un fort potentiel de recherche du fait d'une importante recherche publique dans les domaines de la santé, des biotechnologies et médicaments, des TIC et de l'agronomie ;
- Une industrie faiblement représentée et un tissu économique reposant pour une grande part sur de petites entreprises dont les activités sont tournées principalement vers la population (services à la personne, tourisme et BTP).

La création d'entreprises innovantes, valorisant des travaux de recherche publique, représente un enjeu important pour la région en contribuant à transformer le fort potentiel de recherche publique en source de valeur ajoutée pour l'économie régionale ●●●



LABEX Entreprendre

Université de Montpellier

Sources des données

Pour réaliser ce travail, trois sources principales ont été mobilisées : les données de l'incubateur (sur les 182 projets), les données issues de questionnaires (administrés auprès de 120 porteurs, soit les deux tiers des projets), les entretiens (réalisés avec neuf entreprises parmi les plus performantes de chaque secteur).

La présentation des projets incubés au sein de LRI dans cette note repose sur les données de l'incubateur qui sont complétées par celles issues des questionnaires pour les aspects suivants : les motivations des porteurs, le mode de financement des projets, les modalités de la collaboration avec un laboratoire de recherche, la situation des porteurs ayant cessé leur activité et le niveau de satisfaction des porteurs.

Principales caractéristiques des projets et des porteurs

Une majorité de projets sont d'une origine extérieure à la recherche publique

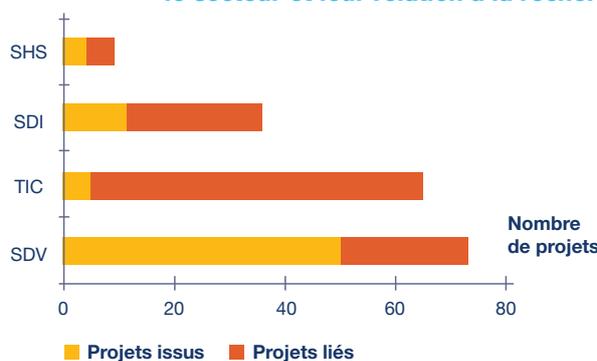
Les incubateurs académiques n'accompagnent pas uniquement des chercheurs. Pour favoriser la valorisation de la recherche publique, ils accueillent en incubation deux types de projets entretenant des relations différentes avec la recherche publique. Les projets portés par des chercheurs issus de la recherche et souhaitant

valoriser leurs résultats de recherche représentent 38% des projets incubés au sein de LRI entre 2001 et 2011. Les projets liés à la recherche, majoritaires (62% des projets), sont portés par des personnes extérieures aux institutions de recherche régionales mais qui ont établi au moins une collaboration avec ces dernières.

Des projets concentrés dans les sciences de la vie et les TIC

L'incubateur LRI est multi-sectoriel. Toutefois, deux types de projets prédominent : les projets dans les sciences de la vie, qui sont plutôt des projets issus de la recherche (50 projets sur 73), et les projets dans les TIC, majoritairement liés à la recherche (60 projets sur 65). Cette concentration sectorielle est liée au profil de l'économie régionale et aux domaines de spécialisation de la recherche publique régionale (cf. figure 1).

Figure 1 – Répartition des projets selon le secteur et leur relation à la recherche



Notes : SHS (Sciences Humaines et Sociales), SDI (Sciences de l'Ingénieur) et SDV (Sciences du Vivant).

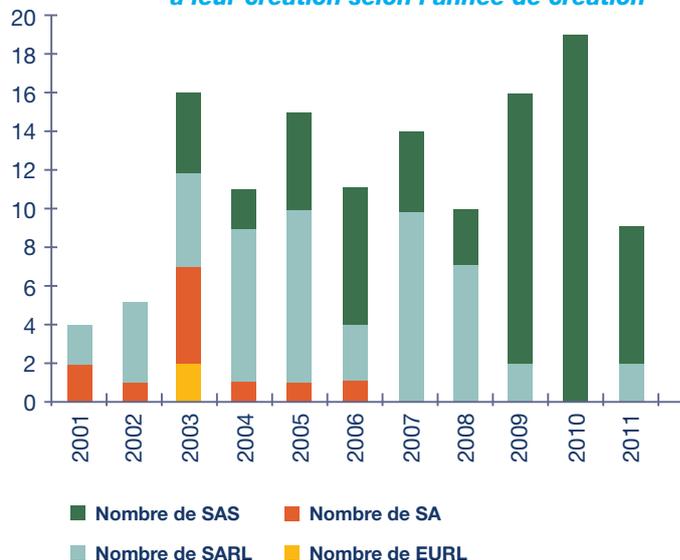
Une prédilection pour le statut de la SAS

Les créateurs d'entreprises incubées au sein de LRI optent davantage pour le statut de la société par action simplifiée (SAS) par rapport aux créateurs classiques d'entreprises qui, dans la majorité des cas, privilégient les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) ou les entreprises individuelles. Les statuts SAS et SARL ont été choisis dans respectivement 49% et 41% des projets incubés au sein de LRI entre 2001 et 2011. Ce choix est, selon OSEO (2011), typique des créations d'entreprises innovantes. Le statut de la SAS, avec celui de la société anonyme (SA), est plus adapté pour répondre aux besoins de financements extérieurs généralement nécessaires pour assurer le développement de ces entreprises. Peu d'entreprises accompagnées par LRI choisissent le statut de la SA (8%), qui offre moins de souplesse que celui de la SAS.

Le fait qu'aucun minimum de capital social ne soit plus exigé pour les SAS depuis début 2009 semble avoir fortement contribué à rendre ce statut très attractif (cf. figure 2). Depuis cette date, les entreprises incubées au sein de LRI optent désormais quasiment toutes pour ce statut. Une progression de la SAS s'observe également pour les créations d'entreprise en général

(INSEE, 2013). Le fait que les entreprises incubées au sein de LRI démarrent avec un capital relativement modeste pour des entreprises innovantes, 42 k€ en moyenne, peut expliquer pour partie ce phénomène ●●●

Figure 2 – Statut juridique des sociétés à leur création selon l'année de création



Pour financer leur projet, des porteurs qui s'appuient d'abord sur leurs propres ressources

Au démarrage de leur activité, les porteurs ont de forts besoins de financement. C'est toutefois la période où ils ont le plus de difficultés à obtenir des fonds privés. Pour financer leur projet, les porteurs incubés

au sein de LRI recourent à deux sources principales : en premier lieu leurs propres ressources (46% du financement), puis, les fonds publics (35%). Les fonds privés représentent 18% du financement en moyenne.

Des projets portés par des équipes très qualifiées

Les porteurs accompagnés par LRI se lancent généralement à plusieurs dans le projet de création. C'est le cas dans les deux tiers des projets (68%). Le plus souvent, les équipes sont composées de deux porteurs (47% des projets) et les porteurs ont au moins un diplôme de 2^e ou 3^e cycle (92% des porteurs).

Dans les deux secteurs les plus représentés, deux profils types de porteurs ressortent. Dans les TIC, les porteurs sont majoritairement des hommes, plutôt jeunes, diplômés d'un 2^e ou 3^e cycle. Dans les sciences de la vie, les porteurs comptent davantage de femmes et de docteurs que les autres secteurs et ils sont plus âgés. Ces profils sont à relier aux caractéristiques des projets dans chacun de ces secteurs.

Figure 3 – Profil des porteurs dans les secteurs des TIC et des sciences de la vie

	TIC		Sciences de la vie	
	Porteur principal	Porteur associé	Porteur principal	Porteur associé
Sexe				
Homme	97 %	89 %	66 %	84 %
Femme	3 %	11 %	34 %	16 %
Formation				
Doctorat	23 %	12 %	67 %	68 %
2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle	63 %	76 %	27 %	28 %
Bac et Bac+2	14 %	12 %	5 %	4 %
Age moyen à l'entrée en incubation	34,7	33,2	39,2	40,3

Des porteurs qui créent pour mettre en pratique leurs connaissances et concrétiser leurs idées

Les motivations qui conduisent à la création sont généralement multiples et c'est également le cas chez les entrepreneurs accueillis au sein de LRI. Les porteurs ont été interrogés sur leurs motivations personnelles (désir d'indépendance, accomplissement personnel...) et sur celles relatives au savoir scientifique, aux ressources et à l'environnement social. Deux motivations jouent un rôle particulièrement important. Il s'agit du désir de mettre en pratique ses connaissances et celui de concrétiser ses propres idées. Ces résultats conduisent à valider l'idée que les entreprises incubées au sein de LRI représentent un

moyen de diffusion des technologies et des savoirs. Les motivations liées à la connaissance scientifique sont plus marquées chez les chercheurs même si elles sont présentes aussi chez les autres porteurs. D'autres motivations sont spécifiques aux chercheurs. Il s'agit tout d'abord de l'obtention de soutiens financiers publics qui peut constituer un élément déclencheur dans le lancement du projet. Les conseils reçus de la part d'organismes externes et les programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat sont également des facteurs encourageant les porteurs des projets issus de la recherche à créer.

Des porteurs co-accompagnés qui créent leur entreprise pendant l'incubation

Pour mener à bien leur projet, les porteurs bénéficient d'un accompagnement auprès de l'incubateur LRI dont la durée moyenne est de 18 mois. Pour un quart des projets, cette période est prolongée, le plus souvent de six mois.

La création de l'entreprise s'effectue la plupart du temps durant cette période d'incubation, pour les deux tiers des projets (64%). Les projets sont suivis pour la quasi-totalité d'entre eux par au moins une autre structure d'accompagnement ●●●

Des porteurs qui bénéficient d'un appui technique ou scientifique d'un laboratoire de recherche

Une des missions de l'incubateur LRI est d'assurer le montage et le suivi de collaborations scientifiques entre les porteurs de projet et les laboratoires de recherche de la région.

L'objet de ces collaborations, qui peut être multiple, concerne le plus souvent des conseils scientifiques (56%) et un développement technologique (47%). Les conseils scientifiques sont mobilisés davantage par les projets dans les TIC et le développement technologique par les projets dans les sciences de la vie. La collaboration peut reposer aussi sur des

prestations (39%) ainsi que sur un savoir-faire (35%).

Ce transfert de technologie ou de savoir s'opère par le biais d'échanges techniques pour 70% des projets. Il peut donner lieu aussi à des recrutements de stagiaires ou de doctorants des laboratoires (39%).

Une majorité de porteurs estiment que cette collaboration a généré de la valeur ajoutée à leur projet (69%). Le transfert de technologie ou de savoir apparaît moins évident à mettre en œuvre dans les TIC, domaine dans lequel la collaboration a apporté de la valeur ajoutée pour 56% des porteurs.

Impact économique régional de ces projets

Des projets qui aboutissent pour la plupart à la création d'entreprises pérennes

L'incubateur LRI a contribué à la création de 135 entreprises. La très grande majorité des porteurs accompagnés parviennent à créer leur entreprise. C'est le cas de 80% des porteurs sortis d'incubation¹.

Les entreprises créées parviennent généralement à assurer la pérennité de leur activité. Sur les 135 entreprises créées, 110 sont toujours en activité début 2012 (soit un taux de pérennité de 81%). Plus de neuf entreprises sur dix parviennent à maintenir leur activité à trois ans d'existence (92%) et 86% à cinq ans. A partir de la 5^e année, un pic de mortalité est observé.

Les taux de pérennité observés sont très proches de ceux des créations d'entreprises innovantes pour lesquelles le taux de pérennité à trois ans est de 94%

et de 85% à cinq ans (OSEO, 2011). Ils sont bien plus élevés que ceux des entreprises en général : les entreprises de la génération 2002 et 2006 de l'enquête SINE de l'INSEE ont un taux de pérennité à trois ans de 66%.

Sur les 135 entreprises créées, 25 avaient cessé leur activité début 2012. La cessation d'activité n'est pas nécessairement synonyme d'échec. On compte trois cas de rachat ou fusion. Pour les autres cas, l'expérience de la création a été perçue plutôt positivement par les porteurs. Parmi les neuf porteurs qui ont pu être interrogés, cinq ont recréé une entreprise depuis et trois envisagent de le faire prochainement.

¹ Sur les 182 projets étudiés, 26 étaient toujours en incubation début 2012.

Des entreprises qui peinent à s'inscrire dans des trajectoires de croissance

Plus que des effets en matière de création d'entreprises pérennes, les attentes des pouvoirs publics concernant ces entreprises se situent plutôt au niveau de leur contribution à la croissance économique. Or, en la matière, la plupart des études et recherches s'accordent pour dire que pour l'instant le bilan est plutôt décevant. Les entreprises incubées au sein de LRI ne font pas exception. La majorité des entreprises sont de petite taille avec quelques cas de réussites rapides : dix entreprises ont un effectif supérieur à 20 emplois ou un chiffre d'affaire de plus d'un million d'euros.

Les porteurs interrogés ne semblent pas non plus se satisfaire de cette situation. Les deux tiers d'entre eux se déclarent peu ou moyennement satisfaits des ventes et profits dégagés par rapport à leurs attentes au démarrage.

Les partenaires de l'étude

Partenaires financiers : la Région Languedoc-Roussillon et la Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie (FEDER)

Autres membres du comité de pilotage : l'incubateur LRI et la Caisse des Dépôts et Consignations

Bibliographie :

INSEE (2013), « En 2012, plus d'immatriculations d'auto-entreprises, moins de créations de sociétés », *Insee Première*, n°1433, 4p.

OSEO (2011), *10 ans de création d'entreprises innovantes en France*, 87p.

Ont participé à cette étude : Christophe Albigès, Véronique Bessière, Marie Breysse, Sophie Casanova, Sophie Gonnard, Karim Messeghem et Sylvie Sammut. Les auteurs remercient l'incubateur LRI, les entrepreneurs interrogés et les partenaires du comité de pilotage pour leur contribution à la réalisation de cette étude.